

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant SOCIAL SAFARI INC.	Numéro de permis 2007944	Date d'inspection Le 09 septembre 2021	
Nom de l'établissement Safari Social		Numéro de téléphone (506) 386-2262	
Adresse 55 rue Englehart Dieppe NB E1A 8K2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Janice Gauvin-Léger		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : f) les registres des présences quotidiennes des enfants au moyen des formules que le ministre fournit.	24(1)(f)	09 sept. 2021	09 sept. 2021
<p>Commentaires : La liste de présence dans 2 groupes ne représentait pas les enfants présents. Un enfant qui avait changé de groupe pour la journée n'était pas sur la bonne liste et 2 enfants qui étaient présent n'étaient pas inscrit sur la liste. L'arrivée et le départ des enfants doivent être inscrit quand l'enfant arrive et l'enfant part et représenter les enfants présents en tout temps dans le groupe. Les changements ont eu lieu aux listes lors de l'inspection de renouvellement.</p> <p>La lacune est maintenant conforme.</p>			

<p>Commentaires généraux</p> <p>Lors de l'inspection de renouvellement l'inspectrice a observé les enfants de tous les groupes jouer dans la cour extérieure, manger leur dîner et se préparer pour l'heure du repos.</p> <p>Le port du masque fut porté par les éducatrices et administratrice en présence de l'inspectrice et par les enfants dans les espaces communs de la garderie.</p> <p>L'inspectrice a fait un rappel de vérifier mensuellement les dates d'expiration sur les produits qui se trouvent dans les trousseaux de premiers soins afin d'assurer qu'ils ne soient pas expirés.</p>

original signé par
Janice Gauvin-Léger

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 09 septembre 2021

Date

original signé par
Louise Thériault

Le 09 septembre 2021

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date